

Examen de finances publiques
Semestre 4
Groupe : Pr. Hassan Bougantouche
Session de mai 2018

Traitez en 1 heure et 30 minutes, l'ensemble des questions suivantes :

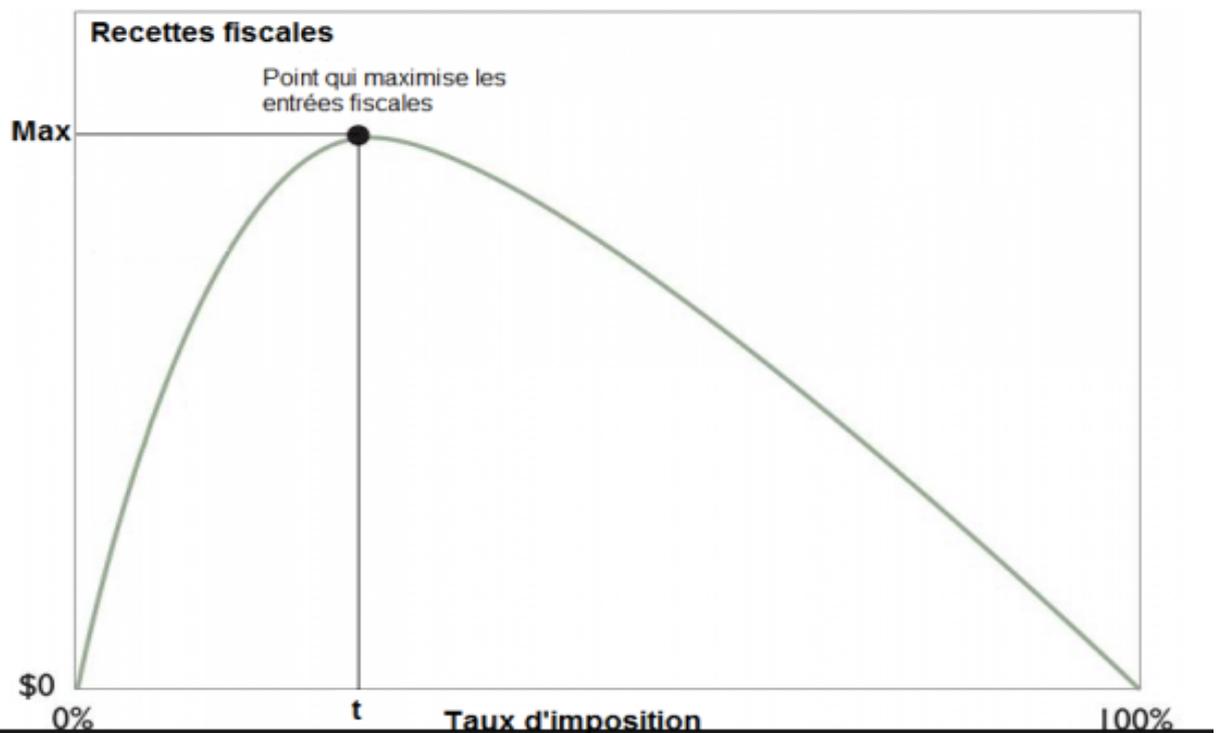
Question 1 (8 points)

Pour la théorie libérale « l'impôt tue les impôts » ou « les taux tuent les totaux ». Quels sont les principaux arguments de cette théorie ?

Réponse :

La théorie libérale des impôts est représentée par les théoriciens de l'offre dont les plus célèbres sont Arthur Laffer et Georges Gilder (2 économistes américains des années 80 du siècle dernier). Leur théorie se résume comme suit :

- Les prélèvements fiscaux peuvent générer des comportements d'« évitement » de l'impôt (fraude fiscale, évasion fiscale, diminution du temps de travail, travail au noir etc.) ce qui est de nature à diminuer les recettes fiscales de l'Etat. A. Laffer présente son raisonnement sous forme d'une courbe en forme de cloche qui montre que plus le taux de prélèvement fiscal est élevé, moins sont importantes les recettes fiscales de l'Etat (« l'impôt tue l'impôt » ou « les taux tuent les totaux »)



- L'économie de l'offre est une approche théorique qui dit (entre autres) que des baisses d'impôts encouragent les gens à travailler davantage, et qu'elles peuvent se traduire par une hausse des recettes fiscales (théorie expérimentée aux USA et Royaume Uni dans les années 80)

- La théorie défend l'idée que, dans beaucoup de pays, l'imposition des revenus les plus élevés durant les années 60 et 70 a conduit à une diminution de la part des profits dans la valeur ajoutée au profit des impôts et des salaires. Or, les profits sont la base du financement de l'investissement. Donc d'après cette théorie, un Etat qui souhaite encourager l'investissement et la croissance économique doit diminuer les impôts sur les riches et les détenteurs de revenus les plus élevés.

Question 2

(3 points)

Quels sont les principes de la politique fiscale ?

Réponse :

Deux principes sont généralement admis par la doctrine fiscale :

Équité (juste répartition de la charge fiscale), compte tenu de l'**incidence fiscale** (répercussion de la charge fiscale des contribuables légaux vers les contribuables effectifs autrement dit sur qui pèse l'impôt ?) : il s'agit d'éviter d'être injuste (à ce niveau vous pouvez préciser les notions d'équité verticale et horizontale)

- **Efficience** (ou neutralité): absence d'impact de la fiscalité sur les décisions des agents économiques (consommation; offre de facteurs de production; disposition à investir etc.) : il s'agit d'éviter d'introduire des distorsions par rapport au comportement "normal" des agents économiques

- Un système fiscal **cohérent**

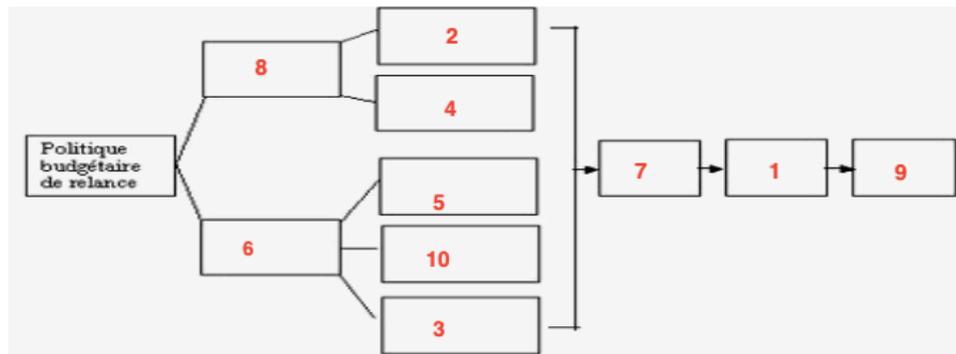
Question 3

(5 points)

Reconstituer le schéma à l'aide des éléments qui suivent :

(Attention : le schéma doit être reproduit sur votre feuille d'examen)

1. Production stimulée (croissance économique)
2. Hausse des investissements publics/
3. Hausse des revenus versés/
4. Incitation à la dépense privée/
5. Baisse des cotisations sociales/
6. Action à la baisse sur recettes de l'Etat/
7. Hausse de la demande globale/
8. Action à la hausse sur les dépenses publiques/
9. Hausse de l'emploi possible/
10. Baisse des impôts.



Les chiffres correspondent aux propositions faites. A l'examen, si vous avez des questions de ce style, vous pouvez aussi utiliser les chiffres pour éviter de reprendre chaque proposition.

Question 4

Définissez de manière précise, les termes suivants :

1. Le consentement à l'impôt : Le "consentement à l'impôt" suppose que la population exprime son acceptation de la taxation, soit directement, soit par ses représentants (parlement). Ce consentement autoriserait les pouvoirs publics à punir non consentants. Ce consentement est le résultat de toutes les étapes par lesquelles passe un budget de l'Etat (avec ses recettes et dépenses) jusqu'à sa votation par le parlement. Ce consentement donne à l'impôt sa base démocratique. Dans le cas contraire il sera un simple acte d'autorité.
2. Le solde ordinaire du budget de l'Etat : c'est la différence entre les recettes ordinaires de l'Etat (fiscales et non fiscales) et les dépenses ordinaires de l'Etat (sauf dépenses d'investissement)
3. Le ratio de la dette : il faut préciser qu'il s'agit de la dette publique (Etat et dettes garanties par l'Etat). C'est le rapport : $\text{Dette publique} / \text{PIB} \times 100$
4. Le « principe du « pollueur payeur » est un principe qui dans sa version originale signifiait que ceux qui polluent et donc ceux qui de par leur activité ils ont des conséquences négatives sur d'autres agents économiques (externalités négatives) doivent payer des taxes à l'Etat qui doit se charger de compenser ceux qui subissent ces effets externes. Aujourd'hui ce principe est utilisé de manière large dans certains pays à économie de marché. Il signifie désormais que ceux qui utilisent les services publics (santé, éducation, formation etc.) doivent participer plus largement sinon exclusivement pour leur financement. Il faut rappeler que cette conception très libérale des impôts est très critiquée, car elle suppose que l'Etat est un simple « guichet » où chacun doit avoir en fonction de ce qu'il paye. Mais il faut préciser que l'Etat est plus que ça. L'Etat est le garant de l'intérêt général et le principal acteur de la redistribution. Cette dernière est financée par les membres d'une société, chacun en fonction de ses moyens. L'impôt est aussi le prix de la solidarité et du vivre ensemble dans la paix sociale.
5. Une loi organique des finances

C'est la loi qui organise les lois de finances. Elle définit les composantes de la loi des finances, les principes de la loi de finance, les compétences des différents intervenant dans la conception et la votation des lois de finances etc.

Examen de finances publiques
Semestre 4
Groupe : Pr. Hassan Bougantouche
Session de rattrapage 2018

Traitez en 1 heure l'ensemble des questions suivantes :

Question 1 :

L'endettement public est-il un problème ou solution pour un pays ?

Après avoir montrer les causes de la dette publique, discutez-en les avantages et les inconvénients (**pour cette question, lire les documents de la séance du 20 juin.**)

Question 2

Définissez ce qui suit :

1. L'effet d'éviction financière (**voir cours du 20 juin sur la dette**)
2. Le « principe du pollueur-payeur » : voir définition plus haut
3. La loi de règlement : voir plus haut
4. La neutralité de l'impôt : **un impôt neutre est un principe libéral qui signifie que le meilleur impôt est celui qui n'influence pas les comportements des agents économiques (consommateurs, investisseurs, producteurs, épargnants etc.). L'impôt selon cette conception a des effets de distorsion, car il peut conduire à de mauvais comportements économiques et à de mauvaises décisions (pour cette question voir le développement sur la théorie micro-économique de l'impôt)**
5. L'encours de la dette : **l'amortissement de la dette + intérêts**
6. L'équivalence ricardienne : **les dettes d'aujourd'hui sont les impôts de demain (voir développement dans le cours enregistré sur la théorie de l'impôt, partie 3)**
7. Le multiplicateur keynésien : **c'est la relation entre la variation du revenu national et la variation d'un élément du budget de l'Etat (variation de l'investissement public ou ce qu'on appelle le multiplicateur de l'investissement) ou des impôts (multiplicateur fiscal, voir cours partie 3)**
8. Un impôt proportionnel : **c'est un impôt dont la recette varie en fonction du revenu. Un même taux d'imposition peut avoir des recettes différentes en fonction de la base imposable. Par exemple un taux de TVA de 20 % peut apporter plus ou moins en fonction de la valeur imposable.**